



Assemblée générale de TRIAL International Genève - 2 juin 2022

La 21^{ème} Assemblée générale ordinaire de TRIAL International s'est tenue le 2 juin 2022 dans les locaux de l'association, au 95 rue de Lyon, 1203 Genève, entre 18h30 et 20h10.

27 membres sont présents ou valablement représentés. Plusieurs représentants du staff assistent également à l'Assemblée générale, mais sans droit de vote.

I. Ouverture de l'Assemblée générale

Sacha Meuter, vice-président de l'association, ouvre l'Assemblée générale à 18h30 en rappelant que dans quelques jours, TRIAL International fêtera ses 20 ans d'existence.

Le vice-président fait ensuite état des personnes excusées.

L'Assemblée générale adopte l'ordre du jour et approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 à l'unanimité.

II. Présentation des activités de l'organisation autour de l'Ukraine

L'Assemblée générale entend un exposé de Elsa Taquet, conseillère juridique, autour des activités déployées par l'organisation pour participer aux efforts de justice en Ukraine.

S'ensuit une séance de questions et réponses.

III. Rapport d'activités 2021 & Plan d'action 2022

Philip Grant (PG), Directeur de TRIAL International, présente le rapport d'activités 2021, ainsi que les actions envisagées pour 2022, notamment autour des 20 ans de l'organisation.

Il en profite pour revenir sur une partie de l'histoire de TRIAL International et offrir aux participant/e/s une présentation PowerPoint retraçant comment l'organisation s'est développée, surtout durant ses premières années.

S'ensuit un échange avec les membres présents.

L'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2021 à l'unanimité et donne décharge au Comité pour son travail.

IV. Élection des membres du Comité

L'AG prend congé et remercie vivement les membres sortants, soit Jean-René Oettli, qui a officié durant 10 ans au Comité, ainsi que Briony Jones, élue pour sa part en 2018.

Les autres membres du Comité, soit Leslie Haskell (présidente), Sacha Meuter, Philippe Bovey, Yves Daccord, Miriam Levy-Turner et Sonja Maeder Morvant, toutes et tous élu/e/s pour un mandat de deux ans l'an dernier, ne sont pas soumis à réélection cette année.

Aucune autre candidature n'ayant été reçue, il n'est donc pas procédé à l'élection de nouveaux membres du Comité.

V. Comptes et bilan 2021 ; budget 2022 ; cotisations ; organe de révision

Comptes et bilan 2021

Sandra Reimann présente les comptes et le bilan 2021.

Dans le bilan, les actifs se montent à CHF 1'385'837 au 31 décembre 2021, CHF 500'000 de moins que l'année précédente, ce qui s'explique par la fin de plusieurs contrats pluriannuels.

L'ensemble des produits de l'année 2021 s'élève à CHF 3'677'618.

2021 a été une année particulièrement bonne au niveau des dons privés : CHF 135'456 ont été récoltés, le double par rapport à 2020. Le taux de change à la clôture était également favorable permettant de dégager un bénéfice de change.

Les charges sont organisées selon les différents programmes et départements. Les transferts à des partenaires de projet ont été séparés des dépenses de TRIAL International afin de permettre une meilleure comparaison de l'évolution des activités de l'organisation. L'ensemble de charges sur l'année s'élève à CHF 3'545'938.

Suite à une recommandation de l'organe de révision, la provision sociale de CHF 98'531 constituée comme réserve de l'association a été dissoute afin de créer un fonds de réserve dans les capitaux de l'organisation, conformément aux normes suisses RPC.

A cause de cette opération, l'année a été clôturée avec un bénéfice extraordinaire dont CHF 98'531 ont été attribués au nouveau fonds de réserve et CHF 42'115 au capital libre de l'organisation qui augmente ainsi à CHF 92'373.

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan et donne à l'unanimité décharge au Comité pour sa gestion financière.

Budget 2022

L'approbation du budget étant une prérogative du Comité, et non de l'Assemblée générale, ce point est uniquement à titre informatif.

PG présente le budget 2022, lequel prévoit des recettes en CHF 3'347'285, en hausse de 11,4% par rapport au budget 2021.

Les charges, elles, s'établissent à CHF 3'437'285, soit une hausse de 10,7% par rapport à l'année écoulée.

Il en résulte un déficit budgétisé à CHF 90'000.

L'Assemblée générale prend acte du budget 2021.

Cotisations

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien du montant des cotisations.

Organe de révision

Le Comité suggère de renommer l'entreprise GAS Global Audit Services SA, à Genève, comme organe de révision pour l'exercice 2022.

L'Assemblée générale approuve ce choix à l'unanimité.

VI. Divers et fin de l'AG

En l'absence de divers, Sacha Meuter lève l'Assemblée générale à 20h10.

PV relu et approuvé par la Présidente le 27 juin 2022.

